



Procès-Verbal *Commission Régionale Des Coupes*

Réunion du 22 Octobre 2018

Président : M. Pierre LONGERE.

Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA.

COURRIERS RECUS :

FFF : Tirage 7ème tour Coupe de France et réunion des clubs qualifiés le même jour à la FFF (le 31 Octobre 2018).

COUPE DE FRANCE 2018/2019 :

Terrains

A compter du 3ème tour : chaque club recevant devra disposer d'un terrain classé en niveau 5 Ou 5 sse.

Les clubs devront détenir l'arrêté municipal d'autorisation d'ouverture au public délivré par le Maire.

La feuille de RECETTE est supprimée. Recette en faveur du club recevant.

DOTATIONS FINANCIERES :

7ème Tour : 7500 euros.

8ème Tour : 22 500 euros.

F M I :

Utilisation obligatoire et transmission du résultat dès la fin de la rencontre ou Dimanche à 20 heures au plus tard.

EQUIPEMENTS :

Les clubs qualifiés au 6ème tour devront OBLIGATOIREMENT porter les équipements fournis par la FFF.

Les délégués doivent mentionner les couleurs des équipements sur leur rapport.

COUPE LAURAFoot :

3ème tour. : 18 Novembre 2018.

Réunion Commission Régionale des Coupes :

Réunion de la Commission : le Mardi 23 Octobre à 15 heures, à l'établissement de COURNON.

Pierre LONGERE,

Vincent CANDELA,

Président de commission

Secrétaire de séance